

LE PROGRAMME DE SOINS AUX ANIMAUX ÉLEVÉ PAR UN PRODUCTEUR CANADIEN : PROCÉDURES DE RÉGIE D'ÉLEVAGE

Version 6.1

Ces Procédures de régie d'élevage (PRE) doivent être mises à jour chaque fois qu'un changement est apporté et, au minimum, une fois par année. Lorsque les PRE sont révisées ou qu'un changement est apporté, une signature et la date doivent être inscrites ci-dessous. Le personnel de la ferme (producteur, gestionnaire) qui a participé à l'élaboration ou à l'examen des PRE doit signer ci-dessous et inscrire la date.

Signature _____ Date _____ mois/année

Notez les déviations des PRÉ dans le tableau des déviations sur les Registres propres aux troupeaux avec la raison derrière la déviation et les actions correctives prises pour corriger celle-ci.

DOSSIER SUR LA FORMATION DE PSA

- (1) Demander à chaque employé de la ferme d'attester par sa signature apposée et la date inscrite qu'il a pris connaissance au *Élevé par un Producteur Canadien* Programme de soins aux animaux (PSA) et le Code de pratiques pour le soin et la manipulation des poulets à griller, ainsi que de vos Procédures de régie d'élevage (PRE) et qu'il les comprend. Une mise à jour s'impose chaque fois que les PRE sont mises à jour. Le personnel de service (p.ex. représentant de la meunerie, l'équipe du couvoir, l'équipe d'attrapeurs) et le membre du personnel de la ferme (p.ex. éleveur ou gestionnaire de la ferme qui a signé à la première page des PRE) ne sont pas requis de signer le dossier de formation.

Nom	Signature	Date

- (2) Indiquez toutes les autres formations reçues par les employés de la ferme en matière de soins aux animaux (y compris l'euthanasie) :

Nom	Formation	Date

SECTION 1 : ÉLEVEUR ET EMPLOYÉS

Code de conduite

Voici un exemple de Code de conduite portant sur le bien-être des animaux que peut signer le personnel de la ferme.

Politique sur les soins aux animaux d'élevage avec déclaration de l'employé

À _____, nous sommes déterminés à assurer des normes élevées en matière de bien-être pour les oiseaux dont nous sommes responsables, conformément au *Élevé par un Producteur Canadien* Programme de soins aux animaux (PSA) des Producteurs de poulet du Canada (PPC) fondé sur les normes indiquées dans le *Code de pratiques recommandées pour le soin et la manipulation des poulets, des dindons et des reproducteurs*. Nous nous efforçons de favoriser une culture de compréhension à l'égard des principes et des exigences concernant les soins aux animaux qui veillent à ce que nos oiseaux soient confortables et en santé, ainsi que bien soignés.

Notre engagement envers nos clients

Chaque personne qui manipule un animal, ou entre en contact avec un animal, doit appuyer notre objectif principal par rapport aux soins et à la manipulation responsables des animaux d'élevage et démontrer cet appui :

En passant en revue la Politique sur les soins aux animaux d'élevage et toutes les procédures de régie d'élevage (PRE) du PSAF à la ferme et du PSA (le « **Programme et la Politique** ») *avant* de commencer à travailler avec les animaux;

En passant en revue la présente Politique

En passant en revue les PRE du PSAF et du PSA lorsque des changements y sont apportés et au moins une fois par année;

En signant la déclaration de l'employé au moment de l'embauche, et de nouveau après chaque examen annuel du Programme et de la Politique.

Notre engagement envers nos employés

Votre travail est précieux et important pour nos animaux et notre entreprise. Les employés peuvent, en tout temps, discuter d'une question ou demander des conseils sur la façon de régler une situation auprès de _____.

nom du superviseur ou gestionnaire immédiat

Lorsque vous signalez un incident de mauvais traitement, de maladie ou de blessure possible d'un de nos animaux, nous prenons cela au sérieux. Nous documentons vos préoccupations. Nous effectuons un suivi afin de régler la situation de l'animal et/ou d'offrir une formation supplémentaire aux employés.

L'engagement de nos employés à notre égard

Chacun de nos employés doit manipuler et traiter les animaux avec respect de manière à prévenir les blessures et réduire le stress conformément au PSA des PPC et aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux qui régissent nos activités. Les employés doivent veiller au respect de toutes les exigences du PSA des PPC et suivre toutes les PRE.

Lorsque les employés sont à la ferme et/ou qu'ils accomplissent du travail pour nous en dehors de la ferme, vous ne devez pas prendre de photos ou de vidéos ni d'autres images et/ou enregistrer des sons à l'aide d'un appareil quelconque (caméra, téléphone intelligent, magnétophone, vidéo, etc.) pour quelque raison que ce soit, et vous ne devez pas aider quelqu'un à le faire, à moins que _____ ne vous ait donné sa permission écrite préalable.

nom de la ferme/l'entreprise

Si un employé observe, reçoit des renseignements ou prend autrement connaissance de la manipulation ou du traitement d'un animal dont nous sommes responsables contraire au PSA des PPC ou à cette politique :

- a) Il **doit** signaler cette information **immédiatement** à _____ ou, si cette personne n'est pas disponible, à [autre personne-ressource].
personne-ressource
- b) Il doit coopérer pleinement à l'enquête du signalement. Les employés doivent respecter le besoin de confidentialité. Par conséquent, les employés ne doivent pas divulguer de l'information au sujet d'un signalement ou de leur participation à une enquête ou rapport, sauf dans la mesure requise par _____ aux fins d'enquête appropriée et de résolution de la situation, ou lorsqu'ils sont contraints de le faire par la loi. Cependant, les employés sont autorisés à divulguer l'information à leurs conseillers juridiques et à leur conjoint/conjointe, qui doivent également respecter la confidentialité.
nom de la ferme/l'entreprise

Toute violation des PRE du PSAF, du PSA et/ou de la présente Politique donnera lieu à des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au congédiement justifié, dans les cas appropriés.

_____ se réserve le droit de signaler les personnes qui maltraitent les animaux à la police à des fins de poursuites.
nom de la ferme/l'entreprise

Si un employé enfreint délibérément les PRE du PSAF, du PSA et/ou cette politique _____ se réserve le droit de donner les renseignements personnels de l'employé aux autorités chargées de l'application de la loi.
nom de la ferme/l'entreprise

DÉCLARATION DU GESTIONNAIRE : À titre de gestionnaire/superviseur, je déclare que j'ai passé en revue les PRE actuels du PSAF, du PSA et de la Politique sur les soins aux animaux d'élevage avec l'employé indiqué ci-dessous à la date indiquée.

Nom du gestionnaire/superviseur

Signature du gestionnaire/superviseur

Date

SECTION 3 : ENVIRONNEMENT (TEMPÉRATURE, QUALITÉ DE L'AIR ET ÉCLAIRAGE)

Température

Décrivez votre programme de température durant le cycle de votre troupeau, y compris les seuils repères et les procédures utilisées si la température dépasse ces seuils (température extrême à la hausse ou à la baisse) :

Qualité de l'air

Décrivez vos procédures quotidiennes de surveillance de la qualité de l'air (y compris les méthodes utilisées, la fréquence de surveillance et les seuils repères (le cas échéant) pour l'humidité et l'ammoniac) :

Éclairage

Indiquez l'horaire d'éclairage utilisé pendant le cycle de votre troupeau :

Offrez-vous un minimum d'une heure continue d'obscurité au moins à partir de 24 heures du placement?

Oui Non

Offrez-vous au moins quatre heures continues d'obscurité au moins à partir du jour cinq du placement jusqu'à sept jours avant la capture?

Oui Non

La période d'obscurité est-elle équivalente au maximum à 20 % de l'intensité de l'éclairage durant la période de clarté?

Oui Non

SECTION 4 : DENSITÉ DE PEUPEMENT, CONCEPTION DE L'ESPACE ET GESTION DES LITIÈRES

Densité de peuplement

L'information statique qui suit doit être disponible pour chaque poulailler. Elle peut être affichée dans chaque poulailler ou conservée dans un endroit central accessible au personnel qui travaille dans les poulaillers. Le formulaire qui suit ou un formulaire similaire peut être utilisé.

Voir l'annexe 1 pour des exemples de calculs.

Superficie du plancher ¹				Capacité maximale de placement des oiseaux							
	Superficie du plancher	Unités			Poids cible	Unités		Densité maximale	Nbre max. d'oiseaux à l'expédition	Mortalité prévue	Nbre max. d'oiseaux au placement
		pi. ²	m ²			lb.	kg				
Plancher 1		pi. ²	m ²	Plancher 1		lb.	kg				
Plancher 2		pi. ²	m ²	Plancher 2		lb.	kg				
Plancher 3		pi. ²	m ²	Plancher 3		lb.	kg				

¹Superficie totale du plancher à la disposition des oiseaux. Les mesures doivent être prises à l'intérieur du poulailler.

Mangeoires et abreuvoirs disponibles						
Mangeoires				Abreuvoirs		
	Nombre total de mangeoires ou espace linéaire d'alimentation (1)	Recommandation ¹ du fabricant quant au nombre d'oiseaux par mangeoire (2)	Nombre d'oiseaux (1 x 2)	Nombre total d'abreuvoirs (3)	Recommandation ¹ du fabricant quant au nombre d'oiseaux par abreuvoir (4)	Nombre d'oiseaux (3 x 4)
Plancher 1						
Plancher 2						
Plancher 3						

¹Inclure les recommandations du fabricant pour le nombre d'oiseaux par mangeoire ou abreuvoir pour votre type d'oiseaux.

Qualité de la litière

Décrivez vos procédures quotidiennes de surveillance de la qualité de la litière (y compris la méthode utilisée et la fréquence de surveillance).

SECTION 5 : OBSERVATION ET MANIPULATION DES POULETS

Manipulation des oiseaux

Décrivez vos procédures de manipulation des oiseaux (y compris les poussins et les boîtes de poussins), pour prévenir les blessures et minimiser le stress.

Inspections quotidiennes du troupeau

Indiquez le nombre de fois que le troupeau fait l'objet d'une inspection tous les jours. Ce nombre varie-t-il durant le cycle de votre troupeau? Oui Non

Indiquez les éléments observés durant les inspections quotidiennes :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Réduction de la consommation d'eau et d'aliments | <input type="checkbox"/> Comportement de confort thermique |
| <input type="checkbox"/> Changement dans les activités | <input type="checkbox"/> Changements de comportement |
| <input type="checkbox"/> État anormal des plumes | <input type="checkbox"/> Bruits anormaux lors de la respiration/ respiration orale |
| <input type="checkbox"/> Déjections anormales | <input type="checkbox"/> Boiterie et incapacité à se lever |
| <input type="checkbox"/> États des plumes individuelles et du plumage en général | <input type="checkbox"/> État corporel |
| | <input type="checkbox"/> Oiseaux morts, malades et blessés |

Indiquez toute autre vérification effectuée :

SECTION 6 : PRATIQUES EN MATIÈRE DE SOINS DE SANTÉ (PLAN DE SANTÉ DU TROUPEAU, MORTALITÉ, EUTHANASIE)

Santé du troupeau

Recevez-vous des données sur votre rapport de condamnation indiquant l'incidence des condamnations, les brûlures aux jarrets, les ampoules au bréchet et/ou les lésions aux pattes?

Oui Non

Si oui, décrivez comment vous surveillez l'incidence de ces conditions physiques et comment vous réglez les problèmes lorsque l'incidence devient trop élevée.

Plan de santé du troupeau

Il est recommandé d'élaborer un plan de santé du troupeau en consultation avec votre vétérinaire. Ce plan s'ajoute aux dossiers et aux PRE que vous tenez à jour dans le cadre du RUC et du PSAF (p. ex. dossiers sur la mortalité et les mises à la réforme, protocoles d'euthanasie et de mise à la réforme, programmes de biosécurité et de lutte contre les organismes nuisibles).

Qui vous a aidé à élaborer votre plan de santé du troupeau (p. ex. vétérinaire, personnel du couvoir)?

Veillez énumérer les maladies contre lesquelles vous luttez dans votre ferme et expliquez brièvement comment vous les prévenez.

Maladies	Méthodes de prévention

Indiquez vos protocoles de vaccination

Âge	Nom du vaccin	Vaccination contre quelle maladie?	Voie d'administration

Euthanasie

Décrivez votre méthode primaire d'euthanasie ainsi que votre méthode de secours si votre méthode primaire ne fonctionne pas :

Utilisez-vous un instrument pour euthanasier vos oiseaux?

Oui Non

Si oui, veuillez décrire l'instrument, incluant son entretien courant :

Décrivez votre protocole visant à déterminer à quel moment les oiseaux doivent être euthanasiés (énumérez les éléments déclencheurs de l'euthanasie d'un oiseau) :

Décrivez comment vous vérifiez la perte de conscience et la mort pour veiller à ce que l'euthanasie soit efficace :

SECTION 7 : GESTION ET PRÉPARATION EN CAS DE SITUATION D'URGENCE

Plan d'urgence

Décrivez vos procédures en cas de situations d'urgences précises (p. ex. panne de courant, incendie, inondation, interruption d'alimentation en eau, panne de génératrice, etc.) :

Veillez fournir une liste des numéros des personnes avec lesquelles communiquer en cas d'urgence (le cas échéant) et les coordonnées du personnel cadre à la ferme :

	Nom	Numéro
Vétérinaire		
Transformateur		
Transporteur		
Transport du fumier		
Fabricants d'aliments pour animaux		
Équipe de capture		
Couvoir		
Fournisseur de litière		
Fondoir		
Lutte contre les organismes nuisibles		
Fournisseur de carburant		
Électricité		
Gaz		
Eau		
Police locale (pour les urgences ne nécessitant pas d'appels au 911)		
Autre		

SECTION 8 : CAPTURE ET CHARGEMENT

Procédures pendant la capture

Indiquez vos procédures pendant la capture.

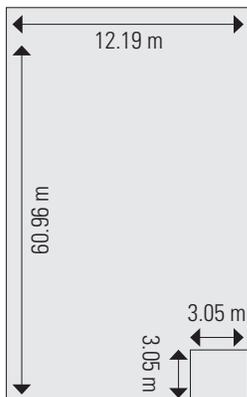
- Les mangeoires sont retirées en consultation avec le transformateur pour minimiser la période sans aliments
- L'eau est offerte jusqu'au moment de la capture
- En consultation avec le transformateur, les conditions du troupeau et de l'environnement (incluant les oiseaux mouillés), ainsi que la durée du trajet, sont prises en compte avant le transport
- La condition physique des oiseaux est évaluée et ceux qui sont jugés inaptes au transport sont euthanasiés (dès que possible mais dans les 8 heures suivant la fin du chargement) ou séparés
- Le représentant de la ferme et le superviseur de l'équipe de capture se réunissent pour discuter de l'état de santé du troupeau en vue du transport

- Les soins aux oiseaux non chargés et qui ne sont pas euthanasiés reprennent dès que possible et au maximum 8 heures suivant la fin du chargement
- Le producteur ou un représentant de la ferme est présent pour aider les équipes de capture

ANNEXE 1 – EXEMPLES DE CALCULS DE LA DENSITÉ DE PEUPLEMENT

1. SUPERFICIE DU PLANCHER

Voici un exemple de calculs effectués pour déterminer la superficie d'un plancher de 200 pi. sur 40 pi. avec salle de travail de 10 pi. sur 10 pi. La superficie devrait prendre appui sur des mesures prises à l'intérieur du poulailler. L'exemple illustre le calcul pour un troupeau sujet au principe du renouvellement intégral.



(longueur du plancher x largeur du plancher) – (longueur de la salle de travail x largeur de la salle de travail)

$$= (60,96 \text{ m} \times 12,19 \text{ m}) - (3,05 \text{ m} \times 3,05 \text{ m}) \text{ ou } (200 \text{ pi.} \times 40 \text{ pi.}) - (10 \text{ pi.} \times 10 \text{ pi.})$$

$$= 743,1 \text{ m}^2 - 9,30 \text{ m}^2$$

$$8\,000 \text{ pi.}^2 - 100 \text{ pi.}^2$$

$$= 733,8 \text{ m}^2 \text{ ou } 7\,900 \text{ pi.}^2$$

2. OISEAUX PLACÉS

Voici un exemple de calculs effectués pour déterminer le nombre maximal d'oiseaux à l'expédition en fonction des critères suivants :

Superficie totale accessible aux oiseaux : 733,8 m² ou 7 900 pi.²

Poids cible : 2,0 kg ou 4,41 livres

Densité maximale : 31 kg/m² ou 6,35 livre/pi.²

Nombre maximal d'oiseaux à l'expédition	Nombre d'oiseaux placés : Nombre maximal d'oiseaux à l'expédition + mortalité estimée
$= (\text{superficie totale du plancher} \times \text{densité max.}) / \text{poids cible}$ $= (733,8 \text{ m}^2 \times 31 \text{ kg/m}^2) / 2,0 \text{ kg}$ ou $(7\,900 \text{ pi.}^2 \times 6,35 \text{ livres/pi.}^2) / 4,41 \text{ livres}$ = environ 11 375 oiseaux	$= 11\,375 \times (100)/(100-3)$ = 11 716 oiseaux

1. Superficie du plancher ¹			
	Superficie du plancher	Unités	
Plancher 1	733,8	pi. ²	m ²
Plancher 2		pi. ²	m ²
Plancher 3		pi. ²	m ²

2. Capacité maximale de placement des oiseaux							
	Poids cible	Unités		Densité maximale	Nbre max. d'oiseaux à l'expédition	Mortalité prévue	Nbre max. d'oiseaux au placement
Plancher 1	2,0	lb.	kg	31 kg/m²	11 375	3 %	11 716
Plancher 2		lb.	kg				
Plancher 3		lb.	kg				

1. MANGEOIRES ET ABREUVOIRS DISPONIBLES

Voici un exemple de calculs effectués pour déterminer le nombre d'oiseaux qui peuvent être accommodés par le nombre de mangeoires et d'abreuvoirs disponibles. Dans cet exemple, nous utilisons des mangeoires circulaires (assiettes) de 13 à 15 pouces et des abreuvoirs à tétine et un nombre recommandé de 55 oiseaux par mangeoire et de 12 oiseaux par tétine.

3. Mangeoires et abreuvoirs disponibles						
	Mangeoires			Abreuvoirs		
	Nombre total de mangeoires ou espace linéaire d'alimentation (1)	Recommandation du fabricant quant au nombre d'oiseaux par mangeoire (2)	Nombre d'oiseaux (1 x 2)	TNombre total d'abreuvoirs (3)	Recommandation du fabricant quant au nombre d'oiseaux par abreuvoir (4)	Nombre d'oiseaux (3 x 4)
Plancher 1	206	55	11 330	948	12	11 376
Plancher 2						
Plancher 3						